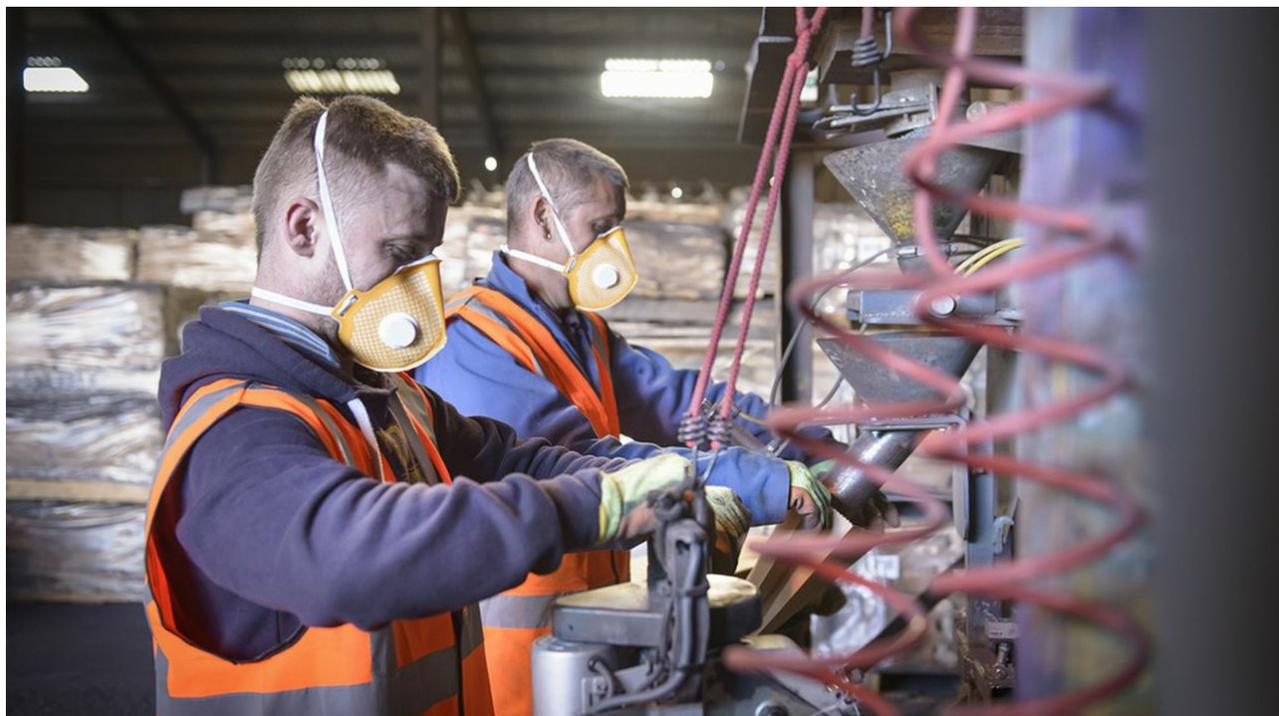


Des propositions chocs pour relancer le débat sur le temps de travail

 lesechos.fr/economie-france/social/des-propositions-chocs-pour-relancer-le-debat-sur-le-temps-de-travail-1200740

6 mai
2020



« Ensuite, il faudra bien se poser la question du temps de travail... » Lâché mi-avril, la petite phrase du patron du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, préconisant d'aller dans cette voie pour éponger la facture de la crise et conforter la reprise s'est aussitôt heurtée à une fin de non-recevoir de la CFDT, soutenue tacitement par le gouvernement peu désireux d'ouvrir le débat.

Près d'un mois plus tard, l'Institut Montaigne remet une pièce dans la machine via un long argumentaire. L'institut de réflexion libéral avance des propositions qui ne manqueront pas de faire réagir : pas de retour uniforme et généralisé aux 39 heures, non, mais plutôt la suppression d'un jour férié, le paiement différé des heures supplémentaires ou encore l'extension des horaires des services publics.

« Il faut que les Français prennent conscience des mécanismes économiques qui vont se déclencher : l'Etat ne pourra pas socialiser toutes les pertes. Il faudra trouver des accords temps de travail contre rémunération », défend Bertrand Martinot, ancien délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle et auteur de cette note. Pour lui, une reprise rapide (en V selon les économistes) étant très peu probable, une politique axée sur la demande ne suffira pas à relancer la machine, sans oublier la hausse à venir du chômage. Il faudra continuer de soutenir un appareil productif très affecté.

Equité privé-public

Dans ce contexte, plaide-t-il, l'augmentation du temps de travail constitue une des composantes d'une politique indispensable de l'offre, au même titre que l'investissement ou la formation, « *sans sacrifier la question de sa rémunération* » et en privilégiant le dialogue social. Ce surcroît d'activité permettra de compenser partiellement la perte de productivité liée aux mesures de protection contre le virus, de diminuer le risque de l'apparition de goulots de production, et d'aider au redressement des finances publiques.

Coronavirus : le travail en confinement éprouve les salariés

La justification macroéconomique posée, l'Institut Montaigne déroule une dizaine de propositions, sans appeler à une refonte du cadre légal jugé suffisamment souple, mais à même de lever les deux freins, selon lui, à l'augmentation du temps de travail : les surcoûts induits pour l'entreprise et l'équité privé-public. « *Il paraîtrait particulièrement inéquitable que les salariés du secteur privé soient les seuls à accroître leur effort de travail, surtout dans un contexte où ils seront durement menacés par un chômage élevé* », estime son auteur.

La première proposition porte sur une rémunération différée sur la base d'un accord d'entreprise ou de branche. « *Il y a tout un dégradé de solutions* », détaille Bertrand Martinot, qui en liste trois : passage par la case participation avec d'éventuelles contreparties sur les salaires des dirigeants, par exemple, et possibilités de déblocage anticipé ; intéressement simplifié ; abondement de plans d'épargne collectifs.

12 milliards de richesse en plus

Outre la suppression du jeudi de l'Ascension (avec maintien des écoles pour éviter le raté du lundi de Pentecôte), l'Institut Montaigne ajoute celle, au moins cette année, de la première semaine des congés de la Toussaint. A la clef, une hausse d'environ 0,5 point de PIB, soit « *de l'ordre de 12 milliards d'euros de richesse supplémentaire par an* ». Une part plus importante des formations pourrait aussi être réalisée en dehors du temps de travail, plaide-t-il, sans avancer de contreparties pour le salarié (qui aurait quand même le droit de refuser).

Jean-Hervé Lorenzi : « A la mi-mai, l'économie doit repartir pour éviter une crise sociale »

Côté public et en attendant une réflexion globale, les fonctionnaires dans les secteurs « *nécessaires à la vie économique ou en tensions* » doivent pouvoir accroître temporairement leur durée de travail, en échange d'une rémunération supplémentaire (ce qui demande à l'Etat, pour être crédible, de solder toutes les heures supplémentaires non payées). Pour les enseignants par exemple, cela pourrait passer par des cours de rattrapage au printemps. Le rapport va plus loin en préconisant d'accroître les catégories éligibles aux forfaits jours dans la fonction publique, ou d'y diminuer le nombre de RTT à titre provisoire.

A l'approche du déconfinement, et avec les tensions qui accompagnent ce moment clef, il est peu probable que l'exécutif se saisisse davantage de cette question. « *Encourager les heures sup en ce moment où notre défi va être de ne pas avoir de dégringolade de l'emploi, ça n'est pas spontané comme raisonnement* », a récemment répondu la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, à un employeur de la Sarthe qui lui demandait des incitations supplémentaires.

>>> Le mode d'emploi du déconfinement. Le confinement a-t-il été efficace ? Quel est le plan du gouvernement pour en sortir ? Les différentes étapes ? Les questions en suspens ? Comment procèdent nos voisins européens ? Réponses [ici dans le dossier spécial des « Echos »](#) .

>>> La France face à l'épidémie de coronavirus. Quelles ont été les différentes étapes de l'alerte ? Quelle est la situation épidémiologique au jour le jour ? Quelles sont les mesures décidées par le gouvernement pour limiter la propagation de la pandémie ? Pour soutenir l'économie ? Réponses [ici dans le dossier spécial des « Echos »](#) .

NOTRE SELECTION D'ARTICLES SUR LE CORONAVIRUS :

SONDAGE

[Tous les résultats et le mode d'emploi du rolling quotidien CoviDirect](#)

ANALYSE

[La crise qui nous ramène vingt ans en arrière](#)

TEMOIGNAGES

[Les soignants face au coronavirus](#)

[Des patrons se racontent à l'heure du confinement](#)

DECRYPTAGES

[Tous nos décryptages CQFD sur le coronavirus et la crise économique](#)

PRATIQUE

[Confinement : sorties, courses et attestation... ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas](#)